

10 idées reçues à combattre

© 24/12/2020 | 👤 Céline Clément • 📰 Terre-net Média

« Pas besoin d'anticiper pour transmettre sa ferme », « Je cède à mes enfants, c'est plus simple », « Je suis fils d'agriculteur, inutile de me former pour m'installer », « Et à l'inverse, mes parents ne sont pas exploitants, donc je ne peux pas faire ce métier »... la rédaction vous propose de tordre le coup à un certain nombre d'idées reçues sur l'installation et la transmission en agriculture. L'occasion aussi, pour vous, de relire des articles parus sur chaque thématique.

Cliquez sur chaque numéro et découvrez des idées reçues sur l'installation/transmission en agriculture.

Idée reçue n°1 : « Pas besoin de s'y prendre trop tôt pour transmettre sa ferme »

FAUX ! Il est conseillé d'y réfléchir au moins **5 à 10 ans avant**.

> Il faut que **vous répondiez à un certain nombre de questions**, et plusieurs d'entre elles ne trouveront pas une réponse immédiate :

- à quel âge souhaitez-vous **partir en retraite** ?
- à qui allez-vous **céder votre ferme** ?
- que voulez-vous transmettre ?
- quelles seront vos ressources quand vous ne serez plus exploitant agricole ?
- Et vos projets et occupations
- ...

“ Envisager plusieurs scénarios de transmission.

> Il y a également **plusieurs démarches à entreprendre** :

- demander d'**entretien d'information retraite personnalisé** à la **MSA**
- renvoyer la **déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (Dica)** à la chambre d'agriculture départementale
- **chercher un repreneur** si vous n'en avez pas,
- contacter ses différents propriétaires pour le foncier
- ...

Pour plus de détails : [Transmettre son exploitation \(1/2\) – Anticiper et s'informer pour préparer son projet sereinement](#)

« Laissez-vous le temps d'échanger avec votre entourage, professionnel et personnel », recommandait **Léa Radzik, chargée de mission installation/transmission pour Chambre d'agriculture France** lors d'un webinaire organisé par la rédaction en février dernier. « Mieux vaut aussi **envisager les divers scénarios de transmission possibles** pour pouvoir choisir celui qui vous semble le plus approprié », ajoutait-elle.

Idée reçue n°2 : « Se faire accompagner ne sert à rien quand on connaît son successeur »

FAUX !

> **De nombreux organismes sont là pour vous orienter et vous aider** :

- chambre d'agriculture
- centre de gestion
- Safer
- ...

La porte d'entrée de votre réflexion : le **point accueil installation transmission (PAIT)**, piloté dans chaque département par la chambre d'agriculture.

> **Plein d'aspects plutôt pointus doivent être abordés** :

- évaluation de l'exploitation et estimation de sa valeur de reprise
- obligations administratives
- règles juridiques et fiscales
- ...

À savoir : « [Primotera propose un accompagnement sur-mesure des cédants et repreneurs](#) »

Idée reçue n°3 : « Je suis en société, je n'ai pas à trouver de repreneur »

FAUX !

Le départ d'un membre d'une société agricole doit être remplacé ou alors il faut revoir les projets/stratégies d'exploitation. Sinon vos anciens associés pourraient rencontrer des **soucis au niveau reprise de capital et charge de travail sur la ferme.**

Voir aussi : [Transmettre son exploitation \(2/2\) – L'heure des choix et des démarches pour passer à d'autres projets](#)

Idée reçue n°4 : « Je transmets à mes enfants, c'est plus facile »

FAUX !

En famille aussi, il y a des interrogations, des démarches à effectuer, des choix à faire, etc. Et **c'est souvent plus compliqué de se dire clairement les choses**, par peur des réactions des uns et des autres, et parce que certains sujets sont encore délicats à évoquer dans le monde agricole. **Le poids des générations et de l'humain ne doit pas être minimisé.** D'où l'importance, pour que la **transmission de la ferme** se passe dans les meilleures conditions, de bien se renseigner et de faire intervenir des personnes extérieures.

Idée reçue n°5 : « En fin de carrière, il est inutile d'investir »

FAUX !

Vous avez intérêt à garder un **outil de production performant et attractif pour vos successeurs**, pour céder plus facilement votre exploitation et ne pas leur compliquer la tâche au début de leur installation. Ceci en évitant le surinvestissement pour que le montant de la reprise ne s'envole pas !

Et du côté des jeunes qui s'installent ?

Idée reçue n°6 : « Je suis du milieu agricole, pas la peine de me former ! »

FAUX !

> Il est toujours bon de **découvrir d'autres productions et techniques que celles pratiquées sur l'exploitation familiale.** En outre, s'installer ne signifie pas forcément conserver à l'identique la ferme des parents. Pour s'épanouir, il importe d'élaborer son propre projet.

> Par ailleurs, **pour être agriculteur, il faut de plus en plus de compétences** : techniques, de gestion, management, de transformation et commercialisation éventuellement... C'est rare de maîtriser tous ces domaines avant son **installation en agriculture** !

> Le **versement de l'aide financière que constitue la Dotation jeune agriculteur (DJA)** est conditionné à la réalisation d'un **Plan de professionnalisation personnalisé** et à l'obtention d'un **diplôme de niveau IV.**

Toutes les infos sur le parcours à l'installation : [S'installer en agriculture – Comment bien s'y prendre](#)

Idées reçues n°7 : « Inversement, mes parents ne sont pas agriculteurs, donc je ne peux pas faire ce métier »

FAUX !

> **L'enseignement agricole a toujours été ouvert** à tous et il accueille de plus en plus d'élèves qui ne sont pas du monde agricole.

> **De plus en plus de fermes sont à céder** car 160 000 exploitants seront à la retraite d'ici six ans. Et beaucoup n'ont **pas de repreneurs.** Et pour vous aider à trouver une exploitation, il y a le **répertoire départ installation (RDI)** et la Safer.

> Il existe des **stages de parrainage** avec le futur cédant pour apprendre à connaître l'exploitation et un passage de relais progressif.

> Le plus important : **la motivation et un projet qui tienne la route !**

Pour preuve : [Robin Vergonjeanne, né en ville et ancien journaliste à Web-agri, est devenu éleveur](#)

Idée reçue n°8 : « Je suis hors cadre familial et je n'ai pas d'apport personnel, financièrement, c'est impossible »

FAUX !

En plus des emprunts bancaires classiques, d'autres solutions de financement sont disponibles pour s'installer en agriculture :

- prêts familiaux, flexibles, in fine ou d'honneur à taux zéro
- crédits vendeurs

- garanties
- prêts ou dons participatifs
- fonds d'investissement non bancaire,
- subventions
- ...

La rédaction a déjà rédigé des articles sur cette thématique, dont [Les atouts et faiblesses des différents outils de financement](#), et proposé un webinaire le 18 décembre dernier, intitulé "[Avec quelles solutions innovantes financer mon installation agricole ?](#)" et qui fera l'objet de fiches sur chaque dispositif possible à partir de janvier 2021.

Idée reçue n°9 : « Même remarque vis-à-vis de l'accès aux terres »

FAUX !

De même que pour le financement, le porteur de projet peut solliciter divers organisations et dispositifs :

- la **Safer**
- des associations comme **Terre de liens**
- les collectivités territoriales
- le **portage du foncier**
- des **apporteurs de capitaux extérieurs**
- ...

En savoir plus : Comment accéder plus facilement à la terre ? ([partie 1](#) et [partie 2](#))

Idée reçue n°10 : « de moins en moins de jeunes s'installent. Y a-t-il encore de l'avenir dans l'agriculture ? »

Des [idées et de la motivation à revendre, ces jeunes talents de l'agriculture n'en manquent pas](#) ! De même, le concours de [Miss et Mister agri, dont l'édition 2021](#) vient de s'achever le prouve également. Alors si vous avez envie d'être agriculteur/agricultrice, et avez un projet solide, lancez-vous ! C'est votre résolution pour l'année prochaine !!